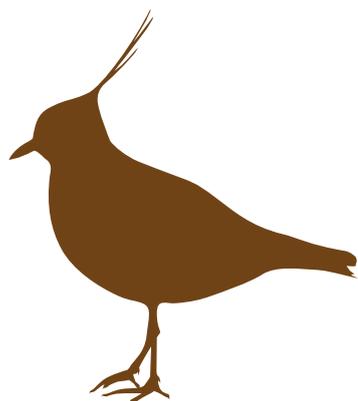


# Vanneau huppé

*Vanellus vanellus*



CLASSE OISEAUX

ORDRE CHARADRIIFORMES

FAMILLE CHARADRIIDÉS

## DESCRIPTION

Limicole de taille moyenne.

**Longueur :** 28 - 31 cm. **Poids :** 140 - 320 g.

**Plumage du mâle adulte :** joues blanches barrées de noir, longue huppe noire, nuque, manteau et dessus des ailes vert foncé avec reflets violacés, face et plastron noirs, ventre blanc. Bec noir. Pattes rougeâtres.

**Plumage de la femelle :** identique au mâle, mais avec huppe moins longue. Front noir piqueté de blanc. Ailes plus pointues.

## STATUT ET RÉPARTITION

**Espèce migratrice et sédentaire.**

**Nicheur et hivernant.**

En France, il niche dans les trois-quarts nord et hiverne sur pratiquement tous les milieux favorables.

Hiverné en grande majorité dans l'Ouest de l'Europe.

## HABITAT

**Milieux ouverts :** plaine, prairie, bords d'étang, prés-salés et côtiers... jusqu' à 2000 m d'altitude.

**En hiver, se rassemble en groupes importants, sur des milieux ouverts :** terres arables, milieux à sol nu, plutôt humide et végétation rase.

**En période de reproduction :** prairie naturelle, bords d'étang, cultures agricoles ...



© Dominique Gest

## ALIMENTATION

Régime alimentaire composé principalement de lombriciens et arthropodes, présents sur le sol et sous la surface.

Occasionnellement des graines.

## REPRODUCTION

**Nidification en couples, mais souvent en regroupements lâches :** de mars à juin.

**Nid :** simple cavité au sol.

**Ponte :** 4 œufs/nid.

**Incubation :** 26 - 28 jours. Pontes de remplacement possibles. Jeunes nidifuges (ils quittent le nid après l'éclosion).

## MENACES SUR L'ESPÈCE

Dégradation des milieux de reproduction.

**Intensification des pratiques agricoles et d'élevage :** artificialisation des prairies, drainage, réduction des possibilités alimentaires de l'espèce.

Augmentation des céréales d'hiver au détriment de celles de printemps, favorables à la nidification.

## AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Restauration de l'élevage extensif en prairies naturelles, avec augmentation de leurs surfaces.

Maintien des eaux superficielles et arrêt du drainage.

Remplacement des céréales d'hiver par celles de printemps sur les sites de reproduction.

# Vanneau huppé

*Vanellus vanellus*



## Suivi de l'abondance des HIVERNANTS

Ce suivi permet d'évaluer les variations interannuelles de l'abondance et la répartition d'espèces migratrices terrestres au cours de la période d'hivernage en France.

Des observations visuelles sont réalisées sur des circuits de 4 km de longueur, sur 5 points répartis tous les km.

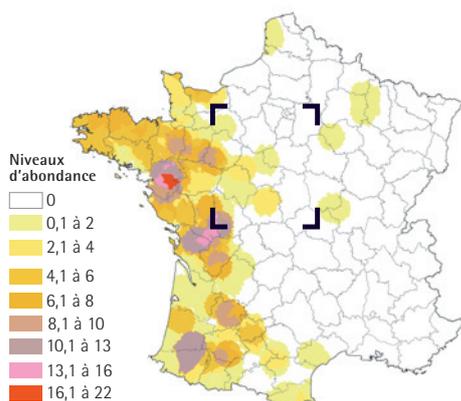
Le suivi est effectué entre le 12 et le 21 janvier, entre 10h et 12h, durant 5 minutes.

FRANCE : environ 1000 circuits - CENTRE : 68 circuits

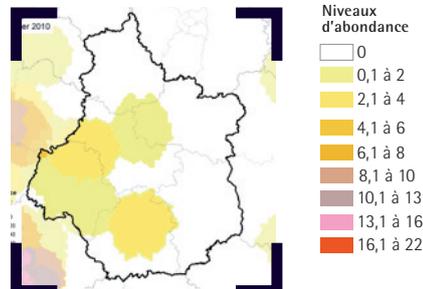
Le vanneau huppé fait partie des 13 espèces suivies dans le cadre du protocole FLASH HIVERNANT.

### DISTRIBUTION ET D'ABONDANCE DU VANNEAU HUPPÉ EN JANVIER 2010

en France



en région Centre



La carte 2010 nous montre une répartition des oiseaux en majorité sur le littoral atlantique.

Cette présence sur la partie Ouest du pays est due aux conditions climatiques locales et nationales. Elle peut donc être très variable d'une année à l'autre. Elle ne permet pas des comparaisons interannuelles.

Il est cependant à noter que le département d'Eure et Loir accueille, en absence de gros coups de froid, pratiquement un quart des oiseaux hivernants en France.

De 2000 à 2010, 299 942 contacts de vanneaux huppés ont été notés en France. Durant la même période, 56 637 contacts ont été obtenus en région Centre, soit pratiquement 19 % des contacts nationaux.

Les données obtenues en région Centre sont trop dépendantes des conditions climatiques, en particulier des coups ou des vagues de froid, pour permettre de valider les tendances d'évolution de la population au niveau régional.

## Recensement hivernal « VANNEAU -PLUVIER »

Ce recensement, coordonné par le CNERA avifaune migratrice, permet d'obtenir des estimations des effectifs hivernants de vanneaux huppés et de pluviers dorés, par région et dans l'ensemble du pays. Secondairement, il s'agit aussi de collecter des informations sur leur répartition et leur utilisation des milieux.

Le recensement doit être fait entre les 5 et 12 janvier inclus. Le recensement est annulé en cas de forte vague de froid, car il est remplacé par l'application du protocole « Gel prolongé ».

Un échantillon de communes, identique chaque année, est recensé en France, dans les régions favorables à l'hivernage de l'espèce, en particulier la région Centre.

L'objectif est de recenser aussi exhaustivement que possible les vanneaux et pluviers présents sur le territoire communal au moment du recensement. Ceux-ci ont lieu pendant tout ou partie de la journée, entre l'aube et le crépuscule. Le ou les observateurs parcourent l'ensemble des voies de circulation de chaque



# Vanneau huppé

*Vanellus vanellus*

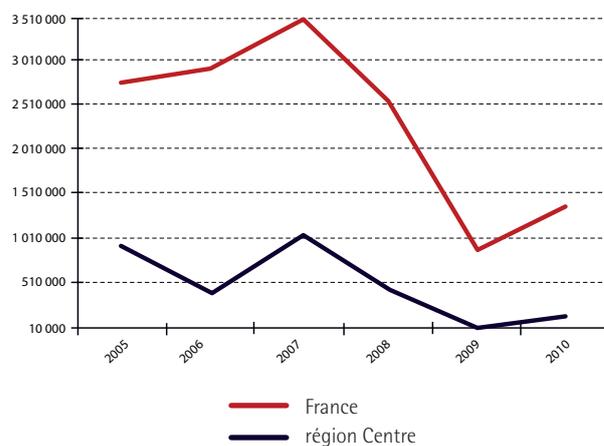
commune en voitures et notent, sur une fiche, les effectifs de vanneaux présents, ainsi que les sites et/ou cultures fréquentés. Les recensements de vanneaux huppés et de pluviers dorés ont lieu chaque année en France, depuis 2005.

Les courbes nationale et de la région Centre nous indiquent une diminution régulière des effectifs hivernants recensés.

Les causes en sont principalement les conditions climatiques nationales durant la période du 12 au 21 janvier, avec présence ou non de coups de froid (températures inférieures à 0 °C), plutôt qu'une réduction progressive des effectifs de vanneaux hivernants en France.

La région Centre, particulièrement le département d'Eure et Loir, comptabilisent souvent un pourcentage important des oiseaux recensés en France.

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE VANNEAU HUPPÉ EN FRANCE ET EN RÉGION CENTRE DE 2005 À 2010



© Dominique Gest

## Suivi de l'abondance des NICHEURS

Jusqu'à présent, l'évaluation de l'état des populations est fondée sur des estimations d'effectifs nicheurs. Celles-ci sont d'une précision et d'une fiabilité très variables selon les pays et les régions.